

**NOTES D'ALLOCUTION  
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA,  
PRÉSIDENT DU SÉNAT,  
À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION  
SOULIGNANT VINGT ANS DE RELATIONS  
DIPLOMATIQUES ENTRE LE CANADA ET LA CROATIE**

**SALLE À MANGER DU PRÉSIDENT SCHEER (PIÈCE 216-N)  
LE 24 AVRIL 2013**

Monsieur le Ministre Maras,  
Président Scheer,  
Monsieur l'Ambassadeur Grubišić,  
Honorables Ministres,  
Honorables Sénateurs,  
Mesdames et Messieurs les Députés,  
Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir tous aujourd'hui alors que nous soulignons un jalon dans les relations diplomatiques entre le Canada et la Croatie et que nous célébrons vingt ans de relations diplomatiques.

Après deux décennies, nous pouvons affirmer que les rouages des relations diplomatiques entre nos deux pays sont bien rodés. Le Canada a une ambassade à Zagreb et la Croatie, une ambassade à Ottawa ainsi qu'un consulat à Mississauga. En outre, un consul honoraire, le capitaine Marko Mladineo, réside au Nouveau-Brunswick, ma province, et travaille à Saint John depuis 2011. Au cours des vingt dernières années, nous avons établi de nombreux programmes pédagogiques, sociaux et commerciaux.

Dans le domaine de la diplomatie parlementaire, pour ne citer qu'un exemple des ramifications des relations diplomatiques officielles, les délégués du

Canada et de la Croatie au sein de l'Union interparlementaire coopèrent dans des dossiers internationaux importants dans le cadre des travaux du Groupe des douze plus de l'Union.

Depuis que je suis Président du Sénat, je me suis rendu en Croatie à deux reprises et j'ai développé un intérêt marqué et une profonde affection pour ce pays et son peuple.

Pendant la visite de notre délégation canadienne en 2006, le Comité de politique étrangère de la Croatie examinait entre autres la demande d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne et à l'OTAN, ainsi que les relations qu'elle entretenait avec les pays limitrophes. Nous avons eu des discussions fructueuses sur des questions de portée internationale, sur les échanges commerciaux et l'éducation entre nos deux pays, de même que sur les possibilités d'échanges entre nos comités respectifs.

Plusieurs parlementaires croates sont venus au Canada, dont Mme Kolinda Grabar-Kitarović, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne, en 2006, Son Excellence le Président Bebic, en 2009, et le ministre Jandroković, en 2009. J'ai également eu le plaisir de rencontrer à plusieurs reprises le contre amiral Ante Urlić, notamment lorsqu'il est venu au Nouveau Brunswick il y a trois ans.

Derrière les bâtiments solides que sont nos ambassades et au-delà des nombreuses ententes bilatérales entre nos deux pays se trouvent, naturellement, des personnes. Le Canada a eu la chance de pouvoir compter sur le travail assidu de grands ambassadeurs de la Croatie, notamment Son Excellence M. Grubišić. Les réussites que nous avons connues au fil des ans sont en partie le fruit de leurs efforts. Retenons parmi ces réussites la suppression du questionnaire militaire pour obtenir un visa, suivi de l'abolition complète des exigences relatives aux visas, le

soutien qu'a reçu la Croatie de la part du Canada lorsqu'elle a demandé de devenir membre de l'OTAN et les bons rapports qu'entretiennent nos deux pays.

Un élément important des relations diplomatiques fructueuses – car c'est ainsi, je crois, que l'on peut qualifier nos relations diplomatiques – est la joie de rencontrer de nouvelles personnes et de travailler avec elles. Les relations diplomatiques officielles que nous entretenons depuis les vingt dernières années ont permis de créer des liens étroits entre Canadiens et Croates.

Les relations diplomatiques sont au mieux lorsque la bonne entente règne. C'est pourquoi une rencontre comme celle d'aujourd'hui, qui nous réunit tous, est une occasion de réjouissance. J'espère que les relations entre nos deux pays et nos deux peuples continueront de se renforcer au cours des prochaines années.